

Image not found or type unknown



Litige avec sarl - création de site internet marchand

Par **Ecommercant**, le **30/07/2009** à **10:09**

Messieurs,
Nous avons passé un contrat avec une société (SARL) pour la réalisation d'un site internet.
Ce contrat indiquait un délai de livraison de 2 mois après le début des travaux.
Cela fait plus de 5 mois que le délai est passé et nous ne sommes toujours pas propriétaire de notre bien.
Malgré nos efforts pour résoudre ce conflit dans un cadre aimable, rien n'y fait.
Quelles sont les mesures qui s'offrent à nous ?
Cordialement